

AESH : la question de la montée au ministère n'est-elle pas posée ? La FNEC FP-FO participera à la convention nationale pour en discuter

Sophie Cluzel, la secrétaire d'Etat au handicap vient de déclarer que 125 000 AESH sont recrutés par l'Education nationale pour suivre 400 000 élèves en situation de handicap. Elle explique, dans le même temps, que les difficultés sont marginales. Il est pourtant difficile de passer à côté de la colère et de la mobilisation des AESH qui n'a cessé de s'amplifier.

A la veille des congés scolaires, les AESH étaient encore mobilisés. A l'ordre du jour de la rentrée, la poursuite de la mobilisation et son renforcement. Le 30 juin, une convention nationale s'est tenue, réunissant des AESH de toute la France. L'appel qui en est sorti déclare : *« nous estimons nécessaire d'amplifier la mobilisation en préparant activement, avec les organisations syndicales, une montée au ministère des AESH de tout le pays et de tous ceux, parents, enseignants, qui se sentent concernés par nos revendications, notamment l'abandon des PIAL. Aussi, nous appelons les AESH à se constituer en comités départementaux, avec les organisations syndicales, à désigner leurs délégués en vue de l'organisation d'une nouvelle convention nationale le mercredi 15 septembre et à préparer dans les meilleurs délais la montée au ministère. »*

La FNEC FP-FO soutient cette initiative.

Un nouveau cadre de rémunération des AESH sera instauré au 1^{er} septembre 2021. Les nouveaux textes prévoient un avancement des AESH tous les 3 ans, avec une augmentation indiciaire pour chaque niveau, le reclassement des AESH en fonction de leur ancienneté. C'est à mettre au compte de la mobilisation des AESH, avec leurs organisations syndicales, qui n'a cessé de s'amplifier.

Pour autant, le compte n'y est pas. Le ministre décide de maintenir les AESH sous le seuil de pauvreté, fixé par l'INSEE à 1080 € par mois.

Les fédérations FO, FSU, CGT, SUD et le SNCL-FAEN appellent à une journée de mobilisation nationale le 19 octobre. Pour arracher les revendications, ne faut-il pas aller là où ça se décide, c'est à dire chez le ministre ?

La FNEC FP-FO soutient la décision du comité national des AESH d'organiser une convention nationale le 15 septembre. Elle appelle les personnels AESH à se réunir pour y mandater leurs délégués.

à Montreuil, le 3 septembre 2021